

Approbation du rectificatif pour l'UE médecine
environnementale, initialement proposée dans les
cursus du DFG2 et DFG3, proposée comme UE pilote
obligatoire en DFG2

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 octobre 2023

Délibération 2023/10/CFVU – 106

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le rectificatif pour l'UE médecine
environnementale, initialement proposée dans les cursus du DFG2 et DFG3, proposée
comme UE pilote obligatoire en DFG2 pour l'année universitaire 2023-2024 (UE annuelle).**

Toulouse, le 17 octobre 2023

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

UE Santé Environnementale Ue pilote en DFG2 2023-2024

1. DESCRIPTION

	Position dans le cursus : S3+S4 de la DFG2 comme Ue annuelle		
Cours magistraux	0 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	0 h	0 séances	
Séminaires en présentiel + table ronde	4h	2 séances (Mars et Mai)	Séances de 2 h 4h de séminaire au total en pluriprofessionnalité
Autoformation (outil numérique) : accès illimité à une plateforme de ressources en ligne (sous forme de vidéo de 10 à 20 minutes et 1 QCM se reportant à chaque vidéo). Accès au 4 blocs de compétences en ligne (plusieurs vidéos par bloc).			
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 40 % théorique (4 QCM) et 60% présence aux séminaires			

2. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables

- Michel Sixou (département de dentaire)
- Rouzard Laborde Charlotte (département de pharmacie)
- Delcourt Nicolas (département de pharmacie)
- Herin Fabrice (département de médecine maïeutique)
- Carrie Didier (département de médecine maïeutique)

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables.

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cet UE s'inscrit dans le programme d'enseignement du DFG2 des département de Médecine/Odontologie et Pharmacie.

Il a pour objectif de :

- 1) Donner aux étudiants les connaissances des grandes lignes de la santé environnementale, ses enjeux pour demain et les leviers pour agir.
- 2) Donner accès libre à une plateforme en ligne d'environ 10 heures de Vidéo, réparties en 4 blocs de compétence (Plateforme gérée par Dr Marine Sarfati à Lyon)
- 3) Participer à 2 conférences en pluriprofessionnalité avec table ronde sur 2 thèmes actuels en Santé environnementale.

4. PRÉREQUIS

- Aucun

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les 4 points suivants en relations avec 4 vidéos spécifiques de la plateforme :

- Connaître les enjeux de la Biodiversité
- Comprendre le principe du One Health
- Comprendre l'exposition à un facteur environnemental et son impact dans le développement d'une maladie
- Comprendre à l'échelle géologique la relation climat-environnement-biodiversité.

6. PROGRAMME

Autonomie, consultation des ressources en ligne et réalisation des QCM: de **Octobre 2023 à mai 2024.**

Séminaires en présentiel obligatoire au S4 : 2 x 2h, lieux et thèmes à définir.

7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

	Enseignement théorique Note aux 4 QCM	Présence aux 2 séminaires	Total
Session 1	40% (1 point par QCM)	60 % (3 points par séminaires)	1 note sur 10 points =100% Admission si note > ou = à 5 points.
	CC : non	CC : non	
	CT : non	CT : non	
Session 2	<p>Réalisation par l'étudiant d'un document :</p> <p>Soit sur un sujet spécifique choisi par l'enseignant responsable du département concerné par cet étudiant (Pharmacie, Odontologie ou Médecine)</p> <p>Soit portant sur l'une des thématiques des séminaires et consistant en une synthèse de la question au regard des données actuelles de la littérature en la matière (1 à 2 pages)</p>		

Si non validation de la 1^{ère} et de la 2^{ème} sessions : nécessité de valider cet enseignement par un entretien avec l'enseignant responsable l'année suivante (en DFG3) avant passage en DFA1